

## Quand la Cour des Comptes...

Jean-Marc GUILÉ  
Rédacteur en chef

**E**n conclusion de l'année 2011, je vous invite à consulter le rapport de la Cour des Comptes publié en fin d'année sur les soins psychiatriques. On peut y lire des constats et des interrogations : « Alors que les maladies mentales sont la première cause de reconnaissance d'invalidité professionnelle avec une répercussion économique considérable, elles n'ont pas figuré parmi les priorités des branches maladie et accidents du travail-maladies professionnelles » (*Cour des Comptes, 2011*, p. 79). S'il marque en point fort la proximité des Centres Médico-Psychologiques auprès de la population, le rapport souligne l'existence de délais de prise en charge sans pouvoir les ramener à la baisse : « S'agissant des délais, ils étaient déjà supérieurs à un mois en 2003 dans 20 % des secteurs de psychiatrie générale et dans 60 % des secteurs de psychiatrie infanto-juvénile » (p. 25). Gageons que, dans de nombreux secteurs, l'attente pour un premier rendez-vous de consultation est de loin bien supérieure ! Trois ans après la fin du « plan psychiatrie et santé mentale », de sérieux progrès restent à faire. L'étude de la Cour des Comptes met en lumière plusieurs faiblesses dans l'organisation des soins : une collaboration insuffisante entre médecins généralistes et structures de psychiatrie, des acteurs nationaux et régionaux peu ou mal impliqués, des dispositifs

au statut incertain, comme la mission d'appui en santé mentale, une sous-dotation dans les domaines des soins aux détenus, affligés d'une surmortalité par suicide (taux de 180 pour 100 000 en 2010 pour un taux national tous âges confondus de 26,4 pour les hommes et 8,1 pour les femmes en 2009, Inserm), un cadre territorial de dispensation des soins incohérent et de grandes disparités entre régions, sur le plan sanitaire comme dans le champ médico-social. Ce dernier constat se traduit aussi sur le plan des effectifs médicaux : « de nouveaux diplômés ont continué à quitter leurs régions de formation pour Paris et le Sud-est. La tendance s'est accélérée depuis 2005 » (carte 6). Considérant que notre dispositif est alourdi par « le poids excessif de l'hospitalisation complète », les rédacteurs du rapport préconisent de redéfinir la mission de service public en matière de psychiatrie, d'accorder une place accrue à l'ambulatoire en s'appuyant notamment sur une tarification à l'activité et de répartir les moyens sur le territoire français de manière plus conforme aux besoins de santé publique.

*Perspectives Psy* s'ouvre plus largement aux échos de deux colloques récents. Dans la section *Libre cours*, nous publions les communications des journées de l'hospitalisation de jour, une offre thérapeutique dont la pertinence est incontestée, avec une demande des familles grandissante et une capacité de

réponse, en particulier en infanto-juvénile, très insuffisante. Les textes rassemblés par Linda Morisseau et Jean-Michel Carbutar, nous introduisent au quotidien d'une clinique de l'accueil et du dialogue qu'il sera bien délicat de tarifier à l'activité.

Bertrand Welniarz et Jacques Fortineau nous introduisent au cœur d'une clinique de l'ombre et d'une effrayante étrangeté, drames qui peuvent apparaître brutalement dans l'éclairage des médias. Les textes qu'ils ont regroupés, à la suite du colloque tenu le 16 novembre 2009 à Paris, apportent un éclairage sur le domaine santé-justice dont le rapport de la Cour des Comptes soulignait la sous-dotation.

Début 2012, nous ouvrirons le site de soumission électronique des manuscrits. Ceci nous

permettra, équipe de rédaction, relecteurs et auteurs, de bénéficier d'un enregistrement des manuscrits automatisé et d'un suivi accessible pour tous avec les codes d'accès transmis lors de la soumission du texte. Les auteurs pourront ainsi en tout temps connaître le statut éditorial de leur texte.

Nous préparerons le cinquantenaire de la revue qui s'ouvrira en 2013 par un colloque organisé sous la houlette du Docteur Bertrand Welniarz, Président du GEPPS, sur l'articulation entre sciences cognitives et psychanalyse autour de quatre thèmes principaux, autisme, instabilité psychomotrice, troubles de l'apprentissage et schizophrénie à l'adolescence. Ce colloque se tiendra à Paris le vendredi 18 janvier 2013, date à retenir. ■

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Cour des Comptes (2011). L'organisation des soins psychiatriques : les effets du plan

psychiatrie et santé mentale. Paris, décembre 2011. [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr)

2. Inserm-CépiDC (2012). Évolution des taux de suicides. [www.cepidc.vesinet.inserm.fr](http://www.cepidc.vesinet.inserm.fr)

#### Communiqué

### **Sixièmes Ateliers inter-hospitaliers**

*Organisés par*

CHU Yalgado Ouédraogo, Ouagadougou

EPS de Ville Evrard, Neuilly sur Marne

CHU Sanou Souro, Bobo-Dioulasso

Hôpital Saint-Jean de Dieu, Lyon

Société burkinabè de Santé mentale

### **Troisième Congrès de la Société burkinabè de Santé mentale Bobo-Dioulasso, Burkina Faso 6-10 février 2012**

#### **Thème principal**

#### ***Itinéraires du sujet souffrant***

#### ***Partage et articulation des pratiques, des savoirs et des cultures***

*Sous-thème 1 : Première rencontre entre le sujet et un (ou des) soignant(s)*

*Sous-thème 2 : Pluralité des pratiques et continuité du soin*

*Sous-thème 3 : Enchevêtrement des parcours de vie et parcours de soin*

*Sous-thème 4 : Influence des cultures et des savoirs sur les modèles de soins et leurs représentations*

*Sous-thème 5 : La place de la famille dans le parcours de soins*

#### **Renseignements**

Secrétariat du Professeur Arouna Ouedraogo

Service de Psychiatrie, CHU Yalgado Ouédraogo

03 BP 7022 Ouagadougou 03 Burkina Faso

Tél : (226) 50 30 86 08

Fax : (226) 50 31 18 48

E-mail : [sobusam@univ-ouaga.bf](mailto:sobusam@univ-ouaga.bf)